

« Du Bon Dieu de Bourges et du Diable d'Orléans... »



Qui pourrait mieux symboliser « le Bon Dieu de Bourges » que Louis Bourdaloue, jésuite et prédicateur à la cour de Louis XIV à l'égal d'un Bossuet, né à Bourges en 1632, et dont la statue (photo) se trouve sur l'esplanade de la cathédrale de cette ville ?

Issu d'une famille bien connue à Saint-Gondon, Pierre Gaurier est cependant né à Poilly en 1759. Après de brillantes études à l'université de Bourges et au grand séminaire, il fut ordonné prêtre en 1783 et affecté comme vicaire à Poilly, son village natal, où il restera six ans. Enfin il fut nommé curé de Saint-Gondon, mais voilà, c'était en 1789...

Vaille que vaille, il resta en place pendant trois ans. Mis en demeure de prêter serment à la constitution civile du clergé, promulguée en décembre 1790, il refusa énergiquement comme une quarantaine d'autres prêtres réfractaires dans le Loiret, le département français, notons le, qui en compta le moins. Il attendit le dernier moment, sous la menace d'être contraint par corps, pour prendre le chemin de l'exil en août 1792, et se réfugier en Italie, ou plus exactement dans les Etats du Vatican.

Aussitôt, à Saint-Gondon, arriva le dénommé Etienne François Jeannot de Montigny, un prêtre ayant prêté serment qui, à l'évidence, était ouvert aux idées nouvelles. Ou peut-être tout simplement entendait-il profiter des avantages de cette nouvelle loi civile dont on lui avait dit qu'elle allait remplacer celle de l'Eglise. Toujours est-il que quatre mois plus tard il épousa la fille d'un barbier de Gien.

Les paroissiens de Saint-Gondon qui n'étaient pas préparés, il faut bien le dire, à un tel avant-gardisme, manifestèrent leur mécontentement par un grand charivari, comme on disait à l'époque. Ils déboulèrent armés de casseroles sous les fenêtres du jeune marié et firent connaître bruyamment leur réprobation à cette union contre nature. Ayant évité de justesse le lynchage, le curé comprit que sa situation était intenable et alla se faire pendre ailleurs, délaissant du même coup la charge d'officier d'état civil qui lui était également assignée. Nous étions alors le 3 nivose de l'an I du calendrier républicain, c'est à dire le 23 décembre 1792.

Dès lors l'église et le presbytère de Saint-Gondon demeurèrent vides pendant huit longues années. Par bonheur il y avait à Saint-Florent un prêtre réfractaire resté au pays qui exerçait son ministère de façon semi-clandestine, et qui d'ailleurs ne se cachait plus guère dès 1794.

Enfin, le siècle nouveau arriva. L'éphémère Première République s'était changée en Directoire, puis en Consulat à la tête duquel un certain Bonaparte entreprit, entre bien d'autres choses, de réconcilier l'Etat avec la religion. Le Premier Consul, qui ne se laissait guère impressionner, fût-ce par le pape, négocia directement avec Pie VII le Concordat de 1801 qui, notamment, entérinait le redécoupage des diocèses calqués sur les départements. Ainsi la paroisse de Saint-Gondon, depuis toujours la plus septentrionale du diocèse de Bourges, dépendait-elle maintenant de celui d'Orléans. Pour le coup ce fut une véritable révolution, car c'est une frontière deux fois millénaire qui venait de tomber, même si, pour le temporel, c'est à dire pour l'administration civile, le pas avait déjà été franchi avec le rattachement de Saint-Gondon à la Généralité d'Orléans en 1696, donc bien avant la création du département du Loiret. Les gondulfiens goguenards disaient alors qu'ils étaient « du Bon Dieu de Bourges et du Diable d'Orléans »...

La cure de Saint-Gondon, il y eut du nouveau. Déserte depuis tant d'années, ce furent pas moins de quatre curés qui s'y succédèrent ou y cohabitèrent dans les trois premières années du siècle. Les deux premiers, nommés successivement en 1801 et 1802, ne firent qu'un bref passage, tous deux prématurément enlevés par la maladie. Mais le troisième, un ancien vicaire de Romorantin, à peine installé en 1802, eut une drôle de surprise en voyant débarquer un revenant, l'abbé Gaurier, de retour d'exil ! Le curé en titre eut beau faire valoir qu'il était le seul à être désigné par l'évêque, les paroissiens estimaient que c'était l'abbé Gaurier qui était légitime. Sentant qu'il était de trop, il n'insista pas et demanda lui-même sa mutation en 1803.

Seul dans la place, Gaurier fut officiellement intronisé, mais rebelle il était, rebelle il resterait ! En effet, pas question pour lui de reconnaître l'autorité orléanaise. Lui, le prêtre ordonné par l'archevêque de Bourges et diplômé de la prestigieuse université de cette ville, considérait que l'identité berrichonne de sa paroisse ne pouvait être remise en question. Ce n'est que vingt ans plus tard, après qu'un chanoine de l'évêché spécialement affecté à ces cas douloureux eut déployé des trésors de diplomatie, qu'il consentit enfin à adopter le bréviaire et le rituel de chants du Diable d'Orléans. Pardon, du diocèse d'Orléans...

Jacques Suplisson, Association Saint-Gondon Patrimoine Historique



Hommage à Daniel Ragu



Daniel Ragu nous a quitté brutalement le mois dernier à l'âge de 64 ans. Avec Claudine son épouse ils s'étaient installés à Saint-Gondon depuis quelques

années déjà. Bénévole dans l'âme, arrivé dans la commune il a tout de suite cherché à s'intégrer dans la vie associative du village. C'est ainsi qu'il était devenu Vice-Président du Comité des Fêtes il y a 4 ans, période où il avait pris sa retraite. Implication remarquable et reconnue par ses pairs il laisse derrière lui un vide dans l'équipe de bénévoles de cette association qui très touchée par cette disparation et encore sous le choc a choisi de maintenir les festivités programmées. C'est sans doute ce qu'aurait souhaité Daniel...

Une nouvelle recrue au sein du Syndicat scolaire



Il s'agit de Nathalie Gueye qui, depuis décembre dernier a remplacé Patricia Delamare dans ses fonctions de surveillance des enfants dans le bus scolaire et à la cantine de Saint-Gondon.

Nathalie, originaire du Loiret (Pithiviers) habite la commune depuis août 2014. Jusqu'ici son parcours professionnel a surtout été orienté vers l'aide aux personnes âgées, là où l'on retrouve la nécessité des mêmes qualités : calme, écoute et parfois fermeté... Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie au sein du regroupement.

Bulletin n° 30 - Mai 2016

Mairie de Saint-Gondon
10, route de Gien
45500 SAINT-GONDON

Tél. : 02 38 36 90 76 - Fax : 02 38 36 26 03
e-mail : mairie-st.gondon@wanadoo.fr
Site internet : <http://saintgondon.free.fr/>
www.echogondulfiens.canalblog.com

SECRÉTARIAT ASSURÉ PAR
MARJORIE FOIRY ET FRÉDÉRIQUE PELÉ

Edito du Maire

Dans les bulletins précédents, je vous ai exposé en détail les difficultés financières auxquelles nous sommes confrontés principalement à cause des baisses de dotations d'état et des baisses de subvention. Malgré tout, nous nous efforçons de continuer d'investir, avec beaucoup de prudence, en privilégiant les réalisations nécessaires et soutenues par des subventions, même si celles-ci ne sont plus au niveau des années précédentes, mais en s'assurant qu'elles sont suffisantes pour ne pas avoir recours à de nouveaux emprunts.

Ainsi nous avons retenu d'investir sur la cantine, les sanitaires de l'école primaire, la cuisine du bistrot et la création de toilettes publiques au château d'eau. Le montant total des travaux s'élève à 450.000€ HT. Quant aux subventions, il a fallu taper à toutes les portes (Etat, Région, Département et réserve parlementaire) pour obtenir finalement 38% sur l'ensemble des projets.

Afin de faire des économies sur les honoraires de maîtrise d'œuvre, de bureau de contrôle, et de suivi de chantier, nous avons décidé de réaliser ces quatre chantiers simultanément.

Les travaux de la cantine vont permettre d'être conforme aux normes sanitaires et surtout de pratiquer une cuisine avec des produits locaux approvisionnés en circuit court. Un des objectifs étant éducatif ; nous apprenons à nos enfants à manger en phase avec les saisons et avec des produits qui ne viennent pas de l'autre bout du monde.

La vétusté des sanitaires de l'école primaire justifiait leur démolition. La construction d'un bloc sanitaire neuf répondra aux normes d'accessibilité.

La prudence qui nous anime dans la gestion des investissements nous amène aussi à éviter d'investir dans du matériel : ainsi nous n'achèterons pas de tractopelle pour remplacer celui qui est en bout de course, mais nous allons partager avec Saint-Martin, celui de la commune de Poilly.

Pour les années suivantes, avant de lancer d'autres réalisations, nous attendrons la fin de ces travaux et nous nous assurerons que notre capacité d'autofinancement nous le permette.

Jean-Pierre Pougny, Maire de Saint-Gondon

Le petit TRENTIEME

Déjà trente numéros, que le temps passe vite. En lançant en 2001 le bulletin "Saint Gondon Infos", permettant d'informer tous les Gondulfiens de la vie de leur commune, jamais nous n'aurions pensé que nous éditerions le trentième numéro.

Dés le début, l'équipe rédactionnelle doit beaucoup à Michel Rognin (ancien Conseiller Municipal décédé en 2014) qui, par son expérience à l'éducation nationale a su impulser un esprit de concision dans la rédaction des textes, ne laissant rien passer, tant sous l'aspect de la syntaxe que dans la rigueur de l'orthographe. Il était, en plus de ses qualités humaines, le gardien de l'orthodoxie grammaticale.

En lui dédiant notre trentième numéro nous rendons hommage à celui qui nous a guidé dans cette voie afin que notre journal vive le plus longtemps possible.



Samedi 11 Juin - 20h30 - Sur la place de la Liberté



SPECTACLE GRATUIT
pour tout public.
Avec la Compagnie à l'Envers qui interprétera « Formica Forever » un spectacle humoristique avec des jeux de scène décalés.



CALENDRIER DES FÊTES DE JUIN A DÉCEMBRE 2016

11 Juin	Spectacle de rue Amicale de Saint-Gondon	23 Oct.	Exposition - Atelier 2000
17-18 Juin	Festival de musique STG45 Les Bienfaiteurs de Loire	5-13 Nov.	Exposition Couleurs & Formes Amicale de Saint-Gondon
23 Juillet	Fête champêtre Comité des Fêtes	13 Nov.	Puces de la couturière Amicale de Saint-Gondon
25 Sept.	Randonnée pédestre Saint-Gondon Fraternité	15 Nov.	Concours de belote Club de l'Amitié
2 Oct.	Brocante d'Automne Amicale de Saint-Gondon	28 Nov.	Tartiflette - Pompiers
7 Oct.	Atelier Fleurs - Club de l'Amitié	3 Déc.	Loto téléthon - Comité des Fêtes
8 Oct.	Concours de belote Comité des Fêtes	16 Déc.	Marché de Noël - Ecoles
16 Oct.	Généalogie - Loiret Généalogique	16 Déc.	Spectacle enfants Amicale de Saint-Gondon
		21 Déc.	Atelier Fleurs - Club de l'Amitié

Les pesticides interdits dans les espaces publics dès 2017.

Loi du 29 juin 2015 (mise à jour le 7 septembre 2015). La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1^{er} janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Les agents municipaux ne désherberont plus devant chez nous. Nous allons devoir changer nos comportements face à ces nouvelles dispositions et ce, à courte échéance.

Dans le périmètre urbain, (bourg, lotissements, ...) chacun va devoir s'habituer à nettoyer devant chez soi en limite de propriété. Selon les cas de figures :

- Les trottoirs bitumés (ou en matériau tel que désactivé) : retirer les herbes naissantes ou folles à l'aide de désherbants naturels ou d'huile de coude...
- Les trottoirs non recouverts (terre ou sable de carrière) : tondre ou biner.

C'est déjà ce que la plupart des habitants situés en extra urbain font devant chez eux. Parfois, en bonne entente entre voisins, on peut alterner les tours de tonte.

Quelques astuces pour ceux qui sont fâchés avec la binette !

Utilisez des désherbants naturels :

- eau bouillante salée, eau de cuisson des pâtes, riz ou pommes de terre, à verser sur les herbes indésirables ou la mousse. L'eau salée brûle la racine • vinaigre blanc (1 l pour un demi-litre d'eau) • purin d'orties (pour les spécialistes) • pour les pavés autobloquants répandre du gros sel, la pluie se charge du travail.

Il est possible pour le particulier de semer quelques plantes dans les interstices du pied de façade. Ces graines peuvent être semées au niveau des joints dégradés des solins.

Quelques exemples :

- Violette • Gazon japonais • Cymbalaire • Campanule • Asperule • Manteau de Notre-Dame • Alchémille • Thym • Serpolet • Matricaire • Valériane • Origan



Randonnée "La Gondulfiennne"

Il régnait une belle effervescence à la salle des fêtes de Saint-Gondon, dimanche 28 février dès le petit matin.

Ce sont en effet environ 160 personnes qui ont pris le départ de la randonnée La Gondulfiennne organisée par Saint-Gondon Fraternité.

Le beau temps était de la partie. 3 circuits étaient proposés : 22, 13 et 8 km.

Certains ont fait le circuit avec des bâtons, d'autres avec leur chien, d'autres en courant. Quel que soit le choix, tous ont apprécié le ravitaillement fait maison par les bénévoles : des terrines, de la confiture, des gaufres, des gâteaux...

Une autre randonnée est prévue le 25 septembre. Ce sera la randonnée du pain d'épices. Notez bien la date !



Une nouvelle association à Saint-Gondon "Les Bienfaiteurs de Loire"

Les membres de l'association, sous l'impulsion de son Président Jérôme BACHARD, ont bien l'intention d'initier de manière pérenne un festival musical à Saint-Gondon.

Si l'an passé, un premier évènement s'est déroulé en "catimini" cette année les organisateurs ont pris les devants en se constituant en association d'une part, et en déposant un dossier à la Mairie d'autre part. En associant les services de la sous-préfecture, la gendarmerie, les pompiers ils assurent ainsi un déroulement encadré et sécurisé de cette nouvelle manifestation. Le programme de cette année est déjà dévoilé dans la presse locale. Il y en aura pour tous les goûts : un marché de producteurs et d'artisans locaux, des jeux pour les enfants (baptême en poney, structure gonflable,...) encadrés par du personnel qualifié, et de la musique évidemment avec plusieurs groupes, essentiellement locaux, qui se produiront tout au long de ces 2 jours : les 17 et 18 Juin sur la route des Bordelets en un lieu désormais baptisé "Zion Garden".

« Café Concert » au bistrot

Chaque mois et ce depuis mars, Thierry Labbe accueille des artistes de la Compagnie Improviz pour une soirée musicale en tout genre. Le bouche à oreilles a fait son chemin ; si la première soirée n'a rassemblé que 25 personnes, pas moins de 60 ont répondu chaleureusement à la séance du 8 avril dernier. Une démarche tout à l'honneur de Thierry Labbe qui s'est immiscé dans le circuit des « Café Concert » proposé par le service culturel de la ComCom et financé de part et d'autre. D'autres établissements dans le Giennois s'associent à ce dispositif comme : Grain de Café dans la zone commerciale Val Sologne, le Winston sur le quai Lenoir, La Taverne à Saint-Brisson.

Le rendez-vous à Saint-Gondon est tous les 2^e vendredi de chaque mois. L'entrée est gratuite, l'ambiance y est chaleureuse, des artistes talentueux, authentiques sont là pour nous offrir le meilleur d'eux-mêmes avec beaucoup de générosité. Offrez-vous une soirée différente des autres...!!! Ci-dessous les photos des artistes déjà proposés (photos du Journal de Gien).



Randonnée du 1^{er} Mai

Le Comité des Fêtes a organisé sa randonnée annuelle pédestre et de VTT ; 150 participants pour les marcheurs et 47 VTTistes sous un début de matinée un peu fraîche mais ensoleillée. 4 circuits étaient proposés aux randonneurs et 2 parcours pour les cyclistes. Des ravitaillements sur les différents circuits étaient offerts et suivis du verre de l'amitié à l'arrivée à la salle du P'tit Clou.



Opération "J'AIME LA LOIRE PROPRE"



Le 5 mars dernier, pour la 7^e édition, un bon nombre de volontaires a répondu à l'appel d'Yves DESPLAT représentant local de l'association "Les chasseurs de Loire". C'est en effet avec l'appui des associations locales de pêcheurs, randonneurs, Mariniers de Loire "Les Fis d'Galarne", Bienfaiteurs de Loire et tous ceux qui ont à cœur d'entretenir les bords de Loire que fut malheureusement ramassé de nouveau trop de déchets. Cette année encore, c'est l'équivalent d'une remorque de détritus en tout genre qui ont été collectés sur la rive située entre le camping de Gien et l'Ormet !

En fin de matinée, tout le monde s'est retrouvé à la Mairie autour d'un verre de l'amitié.



Merci à tous ces bénévoles pour cette action ! Rendez-vous est déjà donné pour le 4 mars 2017 avec encore plus de participation...

Avancement des travaux en cours



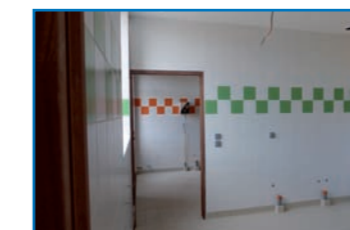
Toilettes publiques au Château d'eau :

Les toilettes sont opérationnelles depuis le mois de mai.



Toilettes de l'école primaire :

Un nouveau bâtiment remplace les sanitaires vétustes du primaire. La charpente est posée, la couverture suivra ainsi que tous les aménagements intérieurs, modernes, fonctionnels et séparation filles/garçons. A l'occasion de ces importants travaux, une rampe d'accès a été réalisée à l'aplomb de l'une des 2 classes du primaire conformément aux obligations de la loi sur l'accessibilité.



Restaurant scolaire :

Une refonte complète de l'espace restauration a été revue avec le support du personnel en place, des professionnels du secteur et en s'appuyant sur les conseils d'utilisateurs équipés d'installations similaires dans d'autres communes. Aujourd'hui, nous en sommes aux finitions carrelages, peintures, installation du matériel de cuisine qui a été complètement renouvelé. Tout cela avec l'objectif d'être opérationnel pour la rentrée de septembre.



Bistrot :

D'importants travaux de réaménagement vont permettre au bistrot d'être doté d'une cuisine en lieu et place de la réserve ainsi que de sanitaires respectueux des normes handicapés.

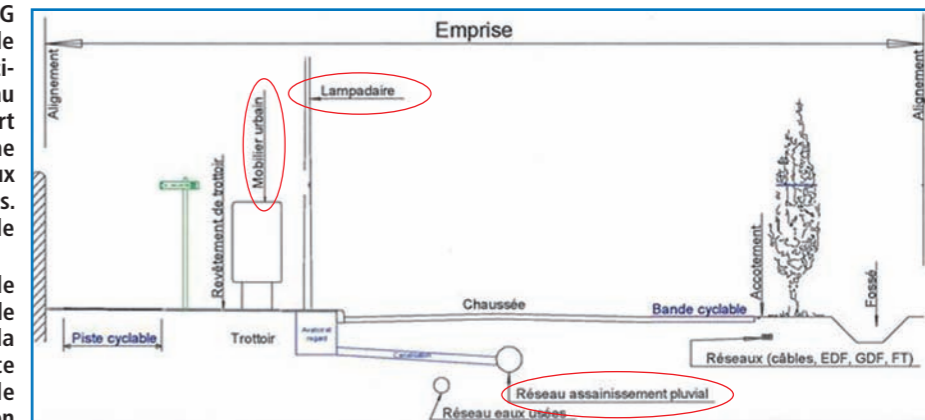
Rappelons que le gros œuvre, maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité est à la charge de la Commune, propriétaire des murs et que l'équipement intérieur incombe au gérant (aujourd'hui Thierry Labbe) qui aura ainsi les moyens fonctionnels et conformes pour proposer de la restauration.

Voirie Toutes les voiries communales sont devenues intercommunales depuis le 1^{er} juillet 2015.

Les chemins ruraux restent à la charge des communes : ce sont en général les chemins non revêtus ; pour Saint-Gondon, les routes de l'Ormet et des Bordelets, bien que revêtues sont restées communales. La chaussée des routes départementales (Route de Sully, Route de Gien et Route de Saint-Florent) dans la traversée de ville est à la charge du Département, mais les trottoirs sont à la charge de la commune.

Pour ces voiries devenues intercommunales, la CDCG prend en charge les gros travaux et l'entretien courant de toutes les parties situées dans l'emprise représentée ci-contre sauf l'éclairage public, le mobilier urbain, le réseau pluvial enfoui (ce qui est entouré en rouge). Ce transfert n'est pas gratuit pour autant. En effet chaque commune doit verser à la CDCG une compensation équivalente aux dépenses de voirie effectuées ces 6 dernières années. Ainsi la commune de Saint-Gondon verse depuis le transfert 25051€/an.

La compensation totale perçue par la CDCG est de 2 millions €, sachant que la ville de Gien verse à elle seule 1,5 millions €. Au total, pour les 11 communes de la Communauté, la voirie intercommunautaire représente 339 km dont 18,7 km pour Saint-Gondon. Durant le 2^e semestre 2015, un diagnostic a permis de recenser en détail ces voiries, d'évaluer leur état et le niveau de trafic ; c'est sur cette base que les priorités ont été définies. Le coût de remise en état a été évalué à 10 millions €, dont 280000€ pour Saint-Gondon. Le programme 2016 des gros travaux d'entretien a été budgété pour 1,2M€. Dans ce programme, il y a la rue des Plantes. Bien que la voirie soit désormais intercommunale, vous pouvez continuer de nous signaler les petits travaux (nids de poule par exemple). Ces petites réparations seront toujours exécutées par nos agents communaux.



Recensement de la population s'est achevé le 20 février 2016.

Les données ne sont pas encore officialisées par l'INSEE, mais il est intéressant d'examiner les données brutes. La population « municipale » est de 1112 habitants (seules les personnes habitant en résidence principale sont comptabilisées). La population est relativement stable puisqu'en 2007 il y avait 1031 habitants et 1111 en 2011.

Le nombre de résidences principales est stable et représente 80,6% des habitations. Par contre les résidences secondaires sont en diminution alors que les logements vacants sont en augmentation.

Cette stabilité de la population est la conséquence du faible taux de constructions nouvelles depuis 2010 (conséquence de la crise que nous vivons depuis 2008).

Vandalisme : Encore une fois les projecteurs de la place du Paturiau ont fait les frais de malveillants. Le remplacement de ces éclairages d'un coût de 500€ par lampe, représente un coût inutile pour la collectivité...

Communiqué aux propriétaires de chiens

Ramasser les crottes de votre chien n'est pas plus humiliant que de récupérer un mégot de cigarette par terre et le déposer dans une poubelle.

C'est un acte de civisme et de respect pour les autres, l'environnement et le travail de nos employés communaux qui entretiennent avec soin tous nos espaces verts pour notre plus grand plaisir.

C'est pourquoi, pour vous aider et vous faciliter la tâche, la municipalité a décidé de mettre gratuitement à votre disposition des sachets biodégradables à prendre à la Mairie ainsi que chez la plupart des commerçants sensibilisés et volontaires pour nous aider dans cette action.

Merci à vous tous qui acceptez de changer vos habitudes afin de préserver la propreté de notre village.

